



CONSEIL DE LA VIE
ASSOCIATIVE

Réunion Plénière du CVA du 24/01/2023

Présents :

Elues

Nathalie Lana, Adjointe déléguée à la vie associative
Céline Hedhuin, Conseillère municipale missionnée à la relation avec les comités des fêtes de quartier

SMRVA :

Lucile Le Fèvre, Responsable du pôle développement du SMRVA
Fabrice Tarrit, Directeur de la Direction Citoyenneté, Politique de la ville et Vie des quartiers

Associations du CVA :

AFMM : Aminata Drame
AMUTC : Frédéric Marion
APECEK : Patrick Chaize
ASOM : Abdou Rahamane Ahmed
Bouq'Lib : Anne Dunoyer
CCEFR : Alain Leger
Comité des Fêtes et d'Animations Ramenas Léo Lagrange : Virginie Hedhuin
ENQ : Véronique Humbert
La Maison ouverte : Claire Nicolas
Papa Poule : Rafik el Chawarby
Renc'Art au Méliès : Marie Jeanne Moussard, Christian Mongin

Excusés :

Associations :

ADUTEC
DDEN
Enfants Village Afrique
Handicap ensemble
UCL-FCPE

Table des matières

Liminaire.....	2
I. Organisation de l'AG du 15/04/2023	2
A) Organisation de l'AG.....	2
B) Besoins en matériel pour l'AG.....	3
C) Le vote	3
D) Communication autour de l'AG	3
E) Précisions sur les candidatures.....	3
F) Le Groupe de Travail « AG »	4
II. Evolutions du CVA.....	4
A) Le Logoscope.....	4
B) La liste de diffusion.....	4
C) Le CVA sur le site internet de la Ville	4
D) Le dépliant/flyer expliquant les champs d'action réciproques du CVA et du SMRVA.....	5
III. P'tit Dej du 11/03/2023	5
IV. Date prochaine Plénière du CVA	5
V. Points divers	5

Liminaire

Claire Nicolas et FRédéric Marion ouvrent la réunion en souhaitant une bonne année aux présents.

Nathalie Lana souhaite également une bonne année à tous. Il s'agira d'une année de changement pour le CVA avec les élections, de renouvellement, de bilan de ce qu'il s'est passé pendant ces trois années depuis son mandat, y compris dans le service du SMRVA.

Fabrice Tarrit souhaite à son tour une bonne année à toutes les associations en souhaitant une poursuite du travail en collaboration.

Lucile Le Fèvre présente tous ses vœux aux associations pour cette année importante pour le CVA avec l'AG.

Les associations souhaitent une bonne installation dans son nouveau poste de Responsable du SMRVA à Lucile Le Fèvre.

I. Organisation de l'AG du 15/04/2023

L'AG se tiendra dans la Salle des Fêtes.
Les horaires seront de 9h00 à 12h30.
L'AG sera suivie d'un repas (sur inscription).

Nathalie Lana remarque que cette AG se déroulera dans un contexte un peu particulier avec une nouvelle élue et un SMRVA qui se reconstruit. Aussi, ils ont des propositions et beaucoup d'interrogations sur le déroulement de cette AG.

A) Organisation de l'AG

FRédéric présente une organisation possible de l'AG à discuter avec le CVA :

9h00 – 9h45 : accueil et début des votes

9h45 : mot des Co-présidents

9h50 : mot de Nathalie Lana

10h00 : intervention de Patrice Bessac

11h15 : présentation des associations candidates en 1 minute (si 34 associations, 34 minutes...)

11h45 : pause de 10 minutes pour voter

11h55 : discussion avec les associations pour écouter leurs besoins et envies afin de les intégrer dans les évolutions du CVA

(12h15 : fin du vote et dépouillement par les associations du CVA et le SMRVA)

12h30 : proclamation du résultat des votes (Annonce des associations élues)

12h35 : Fin de l'AG et début du repas

Le déroulement précis de l'AG sera discuté en Groupe de Travail. Cependant, il convient de prendre quelques décisions lors de cette Plénière, afin de donner une direction au GT.

Ainsi, il faut choisir entre les échanges avec le Maire et la discussion avec les associations.

Par ailleurs, il faut insister sur le fait que les associations ne pourront pas se présenter oralement, ni pour se faire connaître, ni pour les élections.

Les associations candidates se présenteront via la profession de foi sur papier, qui sera distribuée aux associations votantes, et affichée sur des grilles.

A ce jour, nous ne connaissons pas le temps de présence du Maire. L'intervention du Maire rythmera donc l'AG.

Lucile Le Fèvre se renseigne auprès du Cabinet du Maire pour connaître son temps de présence.

Après discussions, le CVA souhaite privilégier le temps d'échanges entre le Maire et les associations.

L'accueil sera un accueil café dans la salle du bar. Les viennoiseries ou petits gâteaux sont à confirmer.

Le repas du midi sera un repas chaud ou froid en fonction de la société qui en aura la charge.
Nous mangerons assis sur les tables rondes de l'atelier dans la salle du bar.

B) Besoins en matériel pour l'AG

Nous effectuons un rapide recensement des besoins pour l'AG. Ces besoins seront à confirmer par le GT.

- 1 pupitre
- 4 micros : 1 sur le pupitre, 1 pour les Co-présidents, 2 volants
- La salle aura une configuration de 200 places
- 5 fauteuils
- 15 grilles : 5 grilles pour les professions de foi, 10 grilles d'affichage associatif
- 7 grandes tables :
 - 3 tables devant les grilles
 - 2 tables pour l'émargement : 1 de chaque côté de la grande porte
 - 2 tables pour le vote : 1 pour les associations de A à L, 1 pour M à Z (répartition à confirmer)
- Au moins 10 chaises pour mettre aux tables émargement et vote
- 2 urnes

C) Le vote

Le vote s'effectuera sur 2 tables différentes avec répartition des associations votantes.

Le dépouillement sera effectué par des associations du CVA et des agents du SMRVA. Il n'y a pas besoin d'un huissier.

Nous n'accepterons pas de procuration, car nous ne pourrions pas les vérifier.
Par contre, le vote par correspondance peut être possible. Ce mécanisme devra être étudié par le GT.

D) Communication autour de l'AG

L'appel à candidature devra être lancé au plus tard le 15/02 avec tous les documents nécessaires pour déposer sa candidature.

Le GT travaillera sur le message d'appel.

La fin des candidatures est fixée au 15/03.

Un mail sera envoyé à toutes les associations. Les associations, qui n'ont pas déclaré de mail sur l'Annuaire des associations, recevront un courrier.

Une newsletter spécifique AG sera publiée par le SMRVA.

Un article sur Facebook sera publié.

Une annonce devrait pouvoir être publiée dans le Montreuillois du 24 février.

Il conviendrait de mettre une annonce dans l'agenda du site de la ville.

Le SMRVA se renseigne pour voir s'il est possible de faire passer une annonce sur les panneaux lumineux de la ville (panneaux aériens aux messages défilant), au moins pour annoncer la date de l'AG.

Par ailleurs, le SMRVA regarde s'il existe une affiche officielle.

Sinon, le CVA lui enverra son affiche avec l'appel à candidatures.

Il faudrait que l'affiche soit prête pour le 1^{er} février, afin que le SMRVA puisse le transmettre au Service qui effectue un affichage dans tous les lieux publics de la Ville, à partir du 2 février.

Nous pourrions également effectuer une sorte de permanence pour rencontrer les associations dans les Antennes des 6 secteurs. Pour cela, nous pourrions passer par l'agent qui gère les acteurs locaux.

E) Précisions sur les candidatures

Les associations, qui candidateront, devront respecter les critères, comme ceux pour avoir des subventions ou des salles : avoir un an d'existence, un rapport moral ou financier d'AG, avoir son activité sur Montreuil,...

Il n'y a pas de quotas entre le « type » d'associations. Se présentent les associations qui le souhaitent quel que soit leur domaine d'activités : sport, culture, santé,...

Cependant, il conviendrait que les associations candidates soient représentées par un homme et une femme. Mais, cela ne peut pas être un critère de non candidature.

Les associations candidates doivent obligatoirement être présentes lors de l'AG.

F) Le Groupe de Travail « AG »

A ce jour, le GT est constitué d'Anne Dunoyer, Claire Nicolas, Patrick Chaize et FRédéric Marion. D'autres associations peuvent bien sûr encore s'intégrer à ce GT.

Une première réunion du GT sera organisée avant le 10 février 2023. Toutes les associations du CVA seront informées de la date de cette réunion, afin qu'elles puissent y participer si elles le souhaitent.

II. Evolutions du CVA

A) Le Logoscope

Suite aux remarques après la première diffusion du Logoscope pour validation, FRédéric a retravaillé la taille des logos pour essayer de les harmoniser.

Il effectue, ce soir, un dernier appel aux associations qui n'ont pas encore donné leur logo.

Anne Dunoyer reprendra l'élaboration du Logoscope, afin de l'harmoniser avec l'affiche de présentation du CVA, mais également avec l'affiche d'appel à candidatures.

B) La liste de diffusion

La liste de diffusion officielle du CVA (cva@montreuil.fr) n'est toujours pas à jour.

FRédéric renvoie la liste des associations et des adresses personnelles, déclarées par les associations, à Lucile Le Fèvre.

C) Le CVA sur le site internet de la Ville

Le rapport du Groupe de Travail d'analyse des pages du CVA sur le site de la Ville et Google a été diffusé au CVA le 16 janvier 2023.

Ce rapport a été constitué par Anne Dunoyer, Nathalie Baneux et Frédéric Marion. Rafik el Chawarby a rejoint le GT après sa rédaction.

Ce document pourra servir de base pour approfondir et affiner le travail avec le service Communication qui gère le site de la Ville.

Pour l'instant, nous sommes un peu bloqués sur le « ce qu'on peut faire sur le site »...

Lucile Le Fèvre indique que tout est possible pour reconstruire le site, cependant il faut donner du contenu au webmaster. Malheureusement, il n'est pas possible d'échanger directement avec le webmaster.

Les associations insistent sur une rencontre avec le webmaster, afin de savoir ce qu'il est possible de faire sur le site, sur le comment l'organiser. Il faut donc envisager une réunion avec le CVA, le SMRVA et le webmaster. Cette réunion pourrait avoir lieu après l'AG.

D'ici là, il faut donner les derniers CR du CVA, des photos plus récentes, les affiches du CVA, des présentations des activités du CVA comme les P'tits Dej.

Patrick Chaize et FRédéric Marion se chargent de récupérer tous les documents.

Ensuite, le GT « Site internet » se réunira pour élaborer une proposition d'organisation du site Internet.

D) Le dépliant/flyer expliquant les champs d'action réciproques du CVA et du SMRVA

En cours de rédaction, il devra être prêt pour l'AG.

Cependant, le SMRVA attire l'attention du CVA sur le fait que le Service est toujours en difficultés et qu'il préfère se concentrer sur l'AG en ce moment.

III. P'tit Dej du 11/03/2023

Un P'tit Dej « décentralisé » dans la salle Micheline Marquis était prévu le samedi 11 mars 2023.

Cependant, il se passe beaucoup de manifestations dans la semaine du 8 mars, Journée de la Femme. Le 11 mars, le SMRVA sera encore accaparé par ces manifestations. Le Service étant en difficultés, il aura du mal à organiser le P'tit Dej.

Par ailleurs, est-ce une bonne idée de faire un P'tit Dej un jour où il y aura plein d'autres manifestations ?

Nous essayons de trouver une autre date pour reporter ce P'tit Dej, mais nous nous heurtons au calendrier et aux événements déjà annoncés à venir.

Après discussions, le CVA décide de suspendre les P'tits Dej.

Le P'tit Dej du 11 mars est donc annulé.

IV. Date prochaine Plénière du CVA

La prochaine Plénière du CVA est fixée au mardi 7 mars 2023, à 18h30.
FRédéric réserve la salle.

V. Points divers

Le CVA fait remarquer un problème de chauffage dans la salle Franklin. Il fait en effet froid lors de la réunion de ce soir. Des associations confirment que cette salle n'est pas chauffée depuis quelques temps déjà.
Le SMRVA se renseigne.

Par ailleurs, il conviendrait que le SMRVA vérifie également le bon fonctionnement du wifi dans la salle Franklin.

Le SMRVA annonce un nouveau départ du Service. En effet, Fabien Mozon prend un poste dans une Antenne. Il y a donc 4 personnes manquantes au sein du SMRVA.
Malheureusement, le SMRVA rencontre de grosses difficultés pour recruter du personnel.

Fin de la réunion à 21h26

La date de la prochaine Plénière est fixée au mardi 7 mars 2023, à 18h30.